

À propos de 60 Millions de consommateurs

60 Millions de consommateurs et son site www.60millions-mag.com sont édités par l'Institut national de la consommation (INC), établissement public à caractère industriel et commercial, dont l'une des principales missions est de « regrouper, produire, analyser et diffuser des informations, études, enquêtes et essais » (article L. 822-2 du code de la consommation).

L'INC et 60 Millions de consommateurs informent les consommateurs, mais ne les défendent pas individuellement. Cette mission est celle des associations agréées, dont la liste figure en page 99.

Le centre d'essais comparatifs achète tous les produits de façon anonyme, comme tous les consommateurs. Les essais de produits répondent à des cahiers des charges complets, définis par les ingénieurs de l'INC, qui s'appuient sur la norme des essais comparatifs NF X 50-005. Ces essais ont pour but de comparer objectivement ces produits et, le cas échéant, de révéler les risques pour la santé ou la sécurité, mais pas de vérifier la conformité des produits aux normes en vigueur. Les essais comparatifs de services et les études juridiques et économiques sont menés avec la même rigueur et la même objectivité.

Il est interdit de reproduire les articles, même partiellement, sans l'autorisation de l'INC. Les informations publiées dans le magazine, en particulier les résultats des essais comparatifs et des études, ne peuvent faire l'objet d'aucune exploitation commerciale ou publicitaire.

60 Millions de consommateurs, le magazine réalisé pour vous et avec vous.

som maire



A. MARIÉ/PHOTOPOR/MAXPPP

Édito 3

ARGENT

C d'actualité 6

Crédit immobilier
Acheter ou attendre ? 8

L'assurance emprunteur
Quand elle vous laisse tomber 10

Ticket de caisse
C'est fini 14

LES FRANÇAIS MIS À MAL

2022
La sécheresse de tous les records 18
• Le réchauffement est-il seul en cause ? 22
• Un avenir sec se dessine 24

Maisons fissurées
Un phénomène brûlant 27

Sinistrés
Propriétaires en souffrance 32

État de catastrophe naturelle
Tant de villes déboutées ! 35

Restrictions d'eau
Le nouveau défi des maires 38

LES SOLUTIONS POUR S'ADAPTER

Constructions neuves ou anciennes
Des solutions personnalisées 42
• Construire robuste 43
• Protéger sa maison 45
• Réparer les dégâts 46

Eau
Des économies tous azimuts 48

Biologie
Le végétal tente de s'adapter 54

Arrosage
Transformer le sol en éponge 59

Équipement
Récupérer l'eau de pluie 64

Espaces verts
Le gazon, c'est dépassé ! 68

Plantes d'agrément
Faites le choix du jardin sec 72

Potager
Accompagner le changement 75

Arbres
Lesquels vont résister ? 78

LE GUIDE DE L'INDEMNISATION

Indemnisation
Un parcours semé d'embûches 82

Pas à pas
Comment être indemnisé 88

Les procédures à suivre 96

Garantie décennale
Comment la faire jouer ? 98

Être indemnisé : c'est possible !

Si vous êtes concernés par des dégâts dus à la sécheresse, vous avez droit à une indemnisation. Pour l'obtenir, il faut batailler dur, notamment avec votre compagnie d'assurances. Mettez toutes les chances de votre côté en suivant les étapes décrites dans notre guide et les conseils de nos experts. p. 82-98



Les produits cités dans ce numéro sont indiqués à titre d'exemple. La totalité de l'offre commerciale des fabricants ne peut être représentée. Les prix, relevés sur Internet ou en magasin, peuvent fortement varier selon les points de vente.

Tout crédit photo, sauf mention contraire : Getty Images, Adobestock, Shutterstock